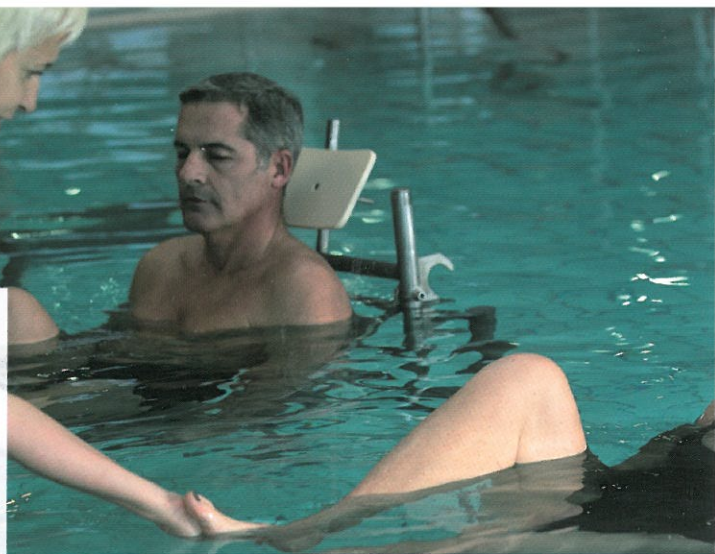




THIERRY DUBOIS
est président du Conseil
National des Exploitants
Thermaux depuis 2009.
Il est également président
du Directoire des Thermes
de Saoujon.



DES SIGNES FORTS ET COURAGEANTS

Deux chiffres importants pour la médecine thermale nous interpellent. En premier lieu, la fréquentation prévisionnelle des stations thermales progresserait de 3 % en 2010.

Ensuite, dans un sondage récent, 69% des Français considèrent que le remboursement des cures est justifié, alors que seulement un quart d'entre eux ont eux-mêmes ou parmi leurs proches une personne ayant fait une cure récemment.

Ce sont des chiffres qui prouvent que l'encadrement et les soins proposés par les stations thermales répondent à une demande de la société !

Ils récompensent également les efforts menés par la profession pour apporter la démonstration du service médical rendu des cures thermales, notamment au travers des études menées (Stop-tag, Thermarthrose, Maa-thermes). Enfin, ils traduisent la mobilisation d'une profession et des curistes pour porter haut une médecine respectueuse de chacun... **efficace, pour longtemps !**

Pendant la cure, un interlocuteur essentiel pour les curistes

SUIVEZ LES CONSEILS DU MÉDECIN THERMAL

Les médecins ayant une activité thermale sont à peu près 750 en France, dont 65% ont une formation de généraliste et 35% de spécialiste. Découverte d'un interlocuteur essentiel pour les curistes.

Médecins du dépistage et de la prévention, ils sont 60% à déclarer donner des conseils aux curistes en consultation, souhaitant vivement une reconnaissance du travail de prévention qu'ils assument au quotidien. Ils participent activement, avec les établissements thermaux, à l'éducation à la santé de patients en cure.

Médecins de relais, ils apprécient le courrier fait par le médecin prescripteur de cure. Cependant tous ne le font pas systématiquement : c'est pourquoi ils en appellent aussi aux curistes pour qu'ils viennent en séjour en station avec leur dernières radios et examens sanguins. Afin d'assurer un relais médical complet, les curistes devraient solliciter davantage leur médecin traitant pour établir cette communication écrite. Enfin, ils souhaitent que ces mêmes médecins traitants connaissent mieux les contre-indications fondamentales d'une prescription de cure.

En chiffres : Le médecin thermal est plutôt un homme (70 % des cas). Il a 55,8 ans en moyenne. Il exerce la médecine thermale depuis plus de 20 ans dans 70% des cas. *(étude réalisée pour le Syndicat national des médecins des stations thermales marines et climatiques de France, printemps 2009).*



C'EST VOUS QUI LE DITES !

Sur facebook, le célèbre réseau social présent sur internet, un groupe réunit l'ensemble de la communauté de la médecine thermique, curistes, médecins, élus...

Les témoignages ci-dessous en sont issus. Pour échanger avec les internautes, et faire le point sur l'actualité de la médecine thermique, n'hésitez pas à rejoindre le groupe !
<http://bit.ly/medecinethermale>

« Après un accident il y a 7 ans, je suis de plus en plus à mobilité réduite sur mes deux jambes et en grand surpoids... Je pars en cure au mois de novembre pour la première fois. J'attends beaucoup des soins. Il paraît que cela peut aider à supprimer des médicaments, dans mon cas je prends de la morphine depuis le mois de février 2010. »

Laurence R.

« C'est ma deuxième cure thermique et j'en suis très satisfaite : je souffre de rhumatismes et de sciatiques paralysantes et, depuis l'année dernière, mes douleurs ont nettement diminué. Je boite beaucoup moins. En plus, je fais une deuxième indication en métabolisme : j'ai perdu 10kg à la suite de cette cure et je continue d'en perdre. Cette thérapie est très efficace. »

Geneviève M.

« Bonjour, j'ai fait ma cure suite à des douleurs causées par des pincements et arthrose sur les cervicales et les lombaires. Comme c'est une première cure, je pense que le résultat se fera sentir d'ici quelques semaines. Je suis cependant très optimiste. »

Jocelyne D.

« La cure contre le surpoids, oui ça marche ! J'ai fait ma cure à la fin mai et j'ai perdu 3,5 kg. Aujourd'hui, 3 mois plus tard, j'en suis à 8,5 kg ! La cure est un bon déclencheur pour perdre du poids. La cure thermique pour être bien faite comprend la cure de boisson. »

Sandrine G.

« Mes 3 semaines de cure se sont très bien passées, en espérant que ce sera efficace jusqu'à l'année prochaine. Pour l'instant ça me fait un énorme bien physique. »

Marcel R.

« Je suis coiffeuse et je souffre d'une tendinite capsulite rétractile. J'ai obtenu de très bons résultats après ma cure : plus de douleurs ni à l'épaule, ni au niveau du dos. »

Roselyne L.

« J'ai fait ma première cure cette année et cela m'a fait beaucoup de bien. Je voudrais y retourner l'année prochaine et, d'ici là, continuer à échanger avec des gens qui ont, comme moi, la maladie de Crohn. »

Jacqueline C.

50%

DES CURISTES
CONSOMMENT MOINS
DE MÉDICAMENTS

2/3

DES CURISTES
SONT DES FEMMES

2/3

DES CURISTES
ONT PLUS
DE 60 ANS

17%

DES CURISTES N'ONT
JAMAIS EFFECTUÉ
DE CURE THERMALE
AUPARAVANT

47%*

CONSIDÈRENT QUE C'EST
LE SEUL TRAITEMENT
SUSCEPTIBLE D'AMÉLIORER
LEURS DOULEURS

*TNS HEALTHCARE, 2006, étude menée auprès de 112 000 curistes

AQUACERT : encore plus loin dans la démarche qualité des établissements thermaux

Les thermes ont naturellement des obligations de sécurité sanitaire draconiennes : désinfection, détartrage, nettoyage et également maintien d'une stabilité thermique, minérale et biochimique des ressources thermales. La surveillance en incombe à une équipe de techniciens qui prélève quasi quotidiennement des échantillons d'eau thermale, en différents points des circuits. Ce laboratoire est sous le contrôle sanitaire des services de l'Etat compétents et rend compte régulièrement des résultats des prélèvements.

Pour aller plus loin, le Conseil National des Exploitants Thermaux a impulsé la mise en place d'une démarche de maîtrise des risques sanitaires dans les établissements thermaux afin de répondre à un enjeu de sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine. Un guide des bonnes pratiques et des modules de formation permettent à l'ensemble des exploitations thermales d'initier un processus de management des risques dans leurs installations. Cette démarche est, au terme d'un audit, validée par un référentiel de certification, Aquacert, élaboré par un comité réunissant à la fois les professionnels et les associations de consommateurs.

La médecine thermale communique auprès des médecins

La campagne de communication de la profession, lancée en début d'année auprès du grand public avec un spot télévisé se poursuit avec un volet publicitaire destiné aux médecins. Prescripteurs des cures thermales, les médecins sont informés de façon inégale sur la médecine thermale. Les idées reçues sont également légion dans la profession. Pour autant, certains patients sont en attente de traitements différents, qui allègent la prise de traitements médicamenteux lourds. La sensibilisation des médecins aux bienfaits de la médecine thermale pour des pathologies lourdes ou chroniques n'est donc pas anodine. Une pleine page dans Le Quotidien du Médecin, journal de référence de la profession, sera complétée d'un dispositif d'information sur les sites internet les plus fréquentés par les médecins. Pour leur donner un réel aperçu de la vitalité de la recherche thermale et de ses champs d'application.

Simplifier les démarches administratives pour partir en cure

La simplification des démarches administratives ne cesse de progresser. Pourtant, le formulaire de demande de prise en charge d'une cure thermale est un des rares à nécessiter d'être récupéré par le médecin en format papier. Cette démarche, si elle était dématérialisée, ferait économiser du temps et de l'énergie à tout le monde, aux patients et aux médecins ! Et vous, qu'en pensez-vous ?

Pour vous exprimer sur le sujet et donner votre avis :
<http://bit.ly/dematerialiser>

ensemblesimplifions

→ Pour des démarches plus simples, votre avis compte !